RELATIONS PUBLIQUES

SOMMAIRE

Pour quoi faire – Comment faire ..... p. 2

Quelques définitions ..... p. 3

Partenariats ..... p. 4

Conventions signées..... p. 5 à 7

POUR QUOI FAIRE

Répondre à deux objectifs :

1. Promouvoir la notoriété des Accueils des Villes Françaises afin qu'ils soient reconnus comme une grande Association Nationale, ayant une spécificité, « Accueillir le nouvel arrivant » en apportant un SERVICE à la MOBILITE.

2. Faire connaître le service personnalisé et de qualité que nous offrons aux personnes et aux familles qui déménagent.

Et faire vivre les partenariats nationaux

COMMENT FAIRE

Etablir, entretenir, développer des relations avec TOUS LES PUBLICS concernés par la mobilité géographique.

Bien connaître l'environnement :

§ Les besoins de la Ville, de la Région, des Entreprises, des Administrations, etc…
§ Etre à l'écoute et répondre aux attentes des Nouveaux Arrivants et des entreprises qui les déplacent
§ Avoir un contact permanent avec les partenaires :
Donner l'impulsion
Conclure des accords
Gérer le suivi
Mesurer les résultats

Les relations publiques ne sont pas des combats à gagner mais des climats à créer

QUELQUES DEFINITIONS

PARTENARIAT

Association entre deux parties. Il implique une réciprocité de services dans laquelle chaque partie doit trouver un intérêt.

PARTENAIRE

Terme général désignant une personne morale ou physique avec laquelle on a une relation établie.

CONVENTION

Arrangement passé entre partenaires sanctionnant un accord précis.
(Nota : on peut signer une convention dans le cadre d'un Partenariat).

PROTOCOLE D'ACCORD

Procès-verbal de l'ensemble des résolutions établies entre deux parties.

CONTRAT CADRE

Formalisation de dispositions générales concernant certaines opérations réalisées en Association.

LETTRE D'INTENTION

Engagement préliminaire pouvant présager d'un futur partenariat.

SPONSOR

Commanditaire finançant une opération à des fins publicitaires

MECENE

Généreux donateur sans contrepartie (race actuellement disparue !...)

LISTE DES PARTENARIATS

• LES DEMENAGEURS BRETONS (Société E.L.I.F.)	Signé le 25 septembre 1998
• ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE	Signé le 16 mars 1995 Réactualisé le 9 mai 2005
• F.N.O.T.S.I.	Signé le 16 novembre 1993 Réactualisé le 13 décembre 2004
• A.G.F. ASSURFINANCE	Signé le 21 janvier 1999
• J.C.E. – JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE	Signé le 5 octobre 1999 Réactualisé le 29 mars 2001
• I.E.F. – IMMEUBLES EN FETE	Signé le 9 novembre 2004 Réactualisé le 30 janvier 2007 Réactualisé le 14 janvier 2008
♦ CSE MOBILITE	Signé le 22 janvier 2007
♦ E V enville opération CTY PLUS	Signé le 15 janvier 2007 Réactualisé le 27 septembre 2007
♦ ANFEM (Association Nationale des Femmes de Militaires)	Signé le 9 octobre 2006
♦ ACEIP (Amitié des Conjoints pour l'Entraide et l'Information dans le corps Préfectoral)	Signé le25 avril 2007
♦ ASSOCIATIONS MODE D'EMPLOI	Signé le 14 février 2006
• V.V.F. VACANCES	Signé le 4 janvier 1995 Réactualisé le 15 juillet 2003
• SACEM	Signé le 18 mai 1994 Réactualisé le 15 mars 1995
• ADECCO à DOMICILE (ADOM)	Signé le 12 décembre 2007
• PROVEMPLOI	Signé le 18 Janvier 2008

CONVENTIONS

♦ Société E.L.I.F. – Déménageurs Bretons :

Convention mise à jour le 25 septembre 1998
14, Avenue Denis Papin 95250 BEAUCHAMP
Les Déménageurs Bretons et l'U.N.A.V.F. sont convenus d'établir un accord de collaboration dans le respect des spécificités de chacun (exemple : information à l'U.N.A.V.F. sur les grands mouvements de transfert des personnels et suivi d'accueil par les A.V.F. locaux).

♦ Associations des Maires de France (A.M.F.)

1ère convention signée le 16 mars 1995, réactualisée le 9 mai 2005 –
41, quai d'Orsay 75007 PARIS
L'A.M.F. et l'U.N.A.V.F. s'engagent à unir leurs efforts pour échanger et diffuser toutes informations et documents pouvant favoriser leurs missions respectives.

♦ Fédération Nationale des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiative (F.N.O.T.S.I.)

Protocole d'accord signé le 16 novembre 1993, réactualisations le 3 février 2000 et le 13 décembre 2004.
280, boulevard St Germain 75007 PARIS.
La F.N.O.T.S.I. et l'U.N.A.V.F. s'engagent à unir leurs efforts et échanger toutes informations pouvant favoriser l'accomplissement de leurs missions respectives.

♦ A.G.F. Finance Conseil

Protocole d'accord national signé le 21 janvier 1999 à Paris 87, rue de Richelieu. Accord cadre servant de référence et de limite aux conventions pouvant être établies dans les régions.

♦ Jeune Chambre Economique

Signature le 15 octobre 1999 au Palais du Luxembourg. Réactualisé le 29 mars 2001.
9-11, rue Alasseur – 75015 PARIS.
Actions communes. Echange et diffusion de documentation. Formation.

♦ Immeubles en Fête

Signature le 3 octobre 2003 au Palais du Luxembourg.
Actualisation le 9 novembre 2004 et le 30 janvier 2007
Adresse postale : 26 rue Saussier Leroy 75017 PARIS.
Participation au développement de la manifestation Immeubles en Fête - Fête des voisins et à sa diffusion médiatique.

♦ CSE Mobilité

Convention de partenariat signée le 22 janvier 2007, réactualisée le 13 novembre 2007
19, rue Michel Le Comte 75139 PARIS cedex 03
Développer la synergie entre nos missions : CSE leader français de l'aide à la mobilité professionnelle et AVF partenaire indispensable pour réussir la mobilité
Liens croisés sur site internet, promotion des AVF auprès des clients de CSE, soutien logistique à l'action des AVF, appel aux AVF pour l'aide à l'installation
.

♦ E V en ville opération CITY PLUS

Convention signée le 15 janvier 2007, réactualisée le 27 septembre 2007
EV en ville 1 A Allée Blanche 92140 CLAMART
City Plus, opération médiatique pour l'accueil des Nouveaux Arrivants dans la ville, les AVF sont relais de cette opération, liens croisés sur les sites internet

♦ ANFEM

Convention de partenariat signée le 9 octobre 2006
39, rue de Bellechasse 75007 PARIS
Accroître les échanges entre les 2 associations, liens croisés site internet

♦ ACEIP

Convention de partenariat signée le 25 avril 2007
138, rue de Grenelle 75007 PARIS
Accroître les échanges entre les 2 associations, liens croisés site internet

♦ Associations Mode d'Emploi

Convention de partenariat signée le 14 février 2006
BP 38506 VOIRON Cedex
Revue des associations
Liens croisés sur site internet, tarif préférentiel d'abonnement, échange d'informations sur les 2 réseaux

♦ V.V.F. Vacances

Contrat Cadre signé le 4 janvier 1995. Contrat de collaboration signé le 18 novembre 1997. Actualisations le 14 décembre 1999 et le 15 juillet 2003.
28 rue d'Arcueil BP 13416 – 94253 GENTILLY cedex
Ces contrats impliquent une collaboration entre les V.V.F. et l'U.N.A.V.F. dans leur politique d'accueil pour une meilleure intégration et adaptation des personnes vivant la mobilité.
Les V.V.F. mettent à disposition leurs sites pour des formations, des séminaires ou autres réunions.
L'Hôtellerie offre des prestations à tarif préférentiel. Les réservations se feront directement auprès du Service Réservation des V.V.F. : BP 101 - 91415 DOURDAN CEDEX
Tel : 0 803 808 808 - Minitel 3615 V.V.F.
Les Unions Régionales traiteront directement avec les antennes régionales V.V.F.

♦ SACEM

Protocole d'accord signé le 18 mai 1994 et le 15 mars 1995
225, avenue Charles de Gaulle 92521 NEUILLY SUR SEINE.
Ce protocole accorde à l'ensemble des manifestations organisées par les A.V.F. une réduction de 12,5 % sur le tarif contractuel.
Pour bénéficier de cette réduction, la SACEM de la région doit être informée de la manifestation avant la date prévue (mode d'emploi au chapitre finances).

♦ ADECCO à DOMICILE (ADOM)

Partenariat signé le 12 décembre 2007
7, rue Louis Guérin 69100 VILLEURBANNE
Prestation de services à la personne. Les 2 parties s'engagent à promouvoir leurs services respectifs
Tarifs préférentiels accordés aux adhérents AVF

♦ PROVEMPLOI (société Parcours Pro SARL)

Partenariat signé le 18 janvier 2008
Organisation d'un salon à Paris en octobre 2008 pour donner envie à des jeunes cadres parisiens de s'installer en Province.
Logo AVF sur tous les documents de communication, présence AVF au salon ; en contrepartie, les aider à trouver des témoignages de délocalisés, les introduire auprès des institutions